

Hors Classe :

Quelques éléments statistiques sur les promotions de grade des Professeurs des écoles pour la rentrée 2014.

Alors que les chantiers métiers ont acté un point supplémentaire dans tous les départements pour les directrices et directeurs d'écoles et pour les conseillers et conseillères pédagogiques, le bilan des promotions de grade dans le premier degré est parlant sur la représentation de ces deux catégories dans les promotions.

Alors que les directeurs d'école représentent 14,30% des promouvables, ils représentent près de 28% des promus.

Alors que les conseillers pédagogiques représentent 1,10% des promouvables, ils représentent 3,64% des promus.

En revanche, les enseignants n'exerçant pas de fonctions spécifiques qui représentent près de 70 % des promouvables, ils représentent moins de 50% des promus.

	Promouvables	%	Promus	%
Directeur	33838	14,30%	2513	27,76%
Enseignant	164150	69,39%	4466	49,33%
Conseil et animation pédagogique	4344	1,84%	457	5,05%
<i>Dont conseiller pédagogique</i>	2600	1,10%	335	3,70%
enseignant spécialisé en école	3058	1,29%	137	1,51%
<i>Dont CLIS</i>	2442	1,03%	68	0,75%
enseignant spécialisé hors la classe	10556	4,46%	808	8,92%
remplacement	17339	7,33%	389	4,30%
autres fonctions	3262	1,38%	284	3,14%
Total	236547	100,00 %	9054	100,00 %

L'âge moyen des promus est de 55 ans, soit de l'ordre de 3 ans de plus que dans les corps de professeurs certifiés et assimilés, ceci étant lié pour une large part à la structure démographique très particulière du corps des PE dont les 10^{ème} et 11^{ème} échelons de la classe normale étaient en 2014 occupés quasi exclusivement par d'ex-instituteurs et d'autre part à la différence du ratio entre promouvables et promus.

On observe que les PE les plus nombreux accèdent à la hors classe entre 53 et 58 ans.

70,18% des promus sont des femmes, soit une proportion légèrement inférieure à celle qu'elles représentent chez les promouvables des 10^{ème} et 11^{ème} échelons de la classe normale (74%), en lien notamment avec la surreprésentation des hommes chez les directeurs d'école.

Nous pouvons nous interroger sur le choix fait par le ministère d'accorder un point supplémentaire aux directeurs et conseillers pédagogiques qui va encore accentuer cette situation et créer de l'injustice dans le corps.